INFOCOMMUNE DECEMBRE 2013 N°111

Saint-Léger en Gaume



Semaine de l'Arbre 2013 - Distribution des plants

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION TRIMESTRIEL

SOMMAIRE

- Le mot du Bourgmestre
- Vie communale
- Environnement
- Vie sociale
- Vie culturelle
- Vie sportive
- Petite enfance, jeunesse et enseignement
- Nos joies, nos peines
- Chronique léodégarienne







Table des matières

Le mot du Bourgmestre 3

Vie communale 3

Heures d'ouverture de la Maison Communale 3
Réservations des salles et de la cafétéria du complexe sportif 3
Au revoir, Yves 4
Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) 4
Ecopasseur 5
Appel à vigilance 5
Une société active depuis 1965 6

Environnement 6

Semaine de l'Arbre 6
Les actions de l'AIVE - décembre 2013 7

Vie sociale 7

Des tonnes de bouchons pour le handbike d'Arnaud ! 7
Campagne Action Damien 8
Croix-Rouge 9

Vie culturelle 13

Un court-métrage tourné à Saint-Léger 13

Vie sportive 13

A vélo : des Alpes au mur de Grammont 13
Aïkido 14

Vie touristique 14

Rassemblement des Saint-Léger en 2015 14
Journées du Patrimoine 15

Petite enfance, jeunesse et enseignement 16

Accueil Assistance 16
Recrutement 18
Plaine de Toussaint 2013 18
Plaine de Carnaval 2014 18
Prochaine animation intergénérationelle 18
Halloween 19

Nos joies, nos peines 19

Chronique léodégarienne 19

Saint-Léger en Gaume

LE MOT DU BOURGMESTRE

Mesdames, Messieurs,
Chers Léodégariens,

À l'approche de l'hiver, il me semble intéressant de rappeler que notre Centre Public d'Action Sociale (CPAS) peut venir en aide aux personnes se trouvant en situation difficile.

Ces aides sont de différentes natures et essayent de couvrir un maximum de besoins de la vie de tous les jours.

Je vous en rappelle les principales :

- Octroi d'allocation de chauffage sous certaines conditions, mais aussi information et orientation en matière énergétique afin de vous permettre de moins et mieux consommer l'énergie.
- Le taxi social... si vous avez des difficultés pour vous déplacer !
- Le service brico-dépannage peut vous assister dans vos petits travaux… notamment pour le déblaiement de la neige.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter en matinée le service social au 063/ 60 83 45.

Si ces aides sont précieuses, n'oubliez pas que, dans notre société de plus en plus individualiste, rien ne remplacera jamais l'entraide mutuelle, surtout vis-à-vis des personnes en difficultés.

Je vous souhaite une bonne lecture
Alain RONGVAUX, votre Bourgmestre

VIE COMMUNALE



Heures d'ouverture de la Maison Communale

	8H	9H	10H	11H	12H	13H	14H	15H	16H	17H
LUNDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
MARDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
MERCREDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
JEUDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
VENDREDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
SAMEDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT					
DIMANCHE										

Monsieur le Bourgmestre de Saint-Léger Rue du Château, 19 B-6747 SAINT-LEGER	Tél : +32 (0)63/23.92.94 Fax : +32 (0)63/23.95.82	www.saint-leger.be commune.saint-leger@publilink.be

Réservations des salles et de la cafétéria du complexe sportif

Vous souhaitez réserver les salles ou la cafétéria du complexe sportif ?

Pour réserver ou modifier une location, veuillez contacter, par téléphone du lundi au vendredi, de 13h00 à 16h00 ou par e-mail :

- Madame Florence TAILLANDIER - 063/23 92 94 - florence.taillandier@publilink.be .
- Monsieur Daniel TOUSSAINT - 063/58 99 22 - 063/23 92 94 - daniel.toussaint@publilink.be.

Au revoir, Yves



Yves Lejeune a toujours aimé la mécanique, les gros engins sur lesquels il a passé de longues heures au service de sa Commune !

Tout jeune pendant les vacances, il travaille comme étudiant aux ateliers Penning à St Vincent, son village d'origine. Après des études à Pierrard, il est engagé par l'entreprise Geoffroy à Virton. Marié, il s'installe à Châtillon.

En 1976 la fusion des communes réunira Meix, Châtillon et St-Léger. L'engagement d'ouvriers était nécessaire.
Yves fut engagé en 1981 et, sous la tutelle de Georges Lebrun, seul ouvrier communal à cette époque, il commença une belle carrière au service de sa commune.

C'est lui qui assurera pendant 30 ans le service d'hiver, le déneigement des voiries communales. Jours et nuits, jours fériés, il a œuvré pour le confort du citoyen !
Son outil, le tracteur MB TRAC Mercédès, il en était fier ! Il le bichonnait avec passion !
Creuser, niveler, déneiger..., il manœuvrait l'engin d'une main de maître !

Avec l'équipe des travaux, il a participé à la réalisation de gros chantiers, tels que la réalisation du rond-point de Choupa, les travaux d'aménagement de la distribution d'eau, de l'égouttage dans différents nouveaux quartiers d'habitations, les aménagements des terrains de football et des cimetières...
Il s'adaptait avec facilité à différentes tâches.
Fin mécanicien, notre Mac Gyver communal aurait réparé un moteur avec une ficelle, trouvant souvent la solution !

Toujours disponible, compétent, consciencieux, passionné, motivé et efficace, Yves employait ses qualités avec discrétion et rentabilité !

Nous garderons d'Yves le souvenir d'un travailleur infatigable et d'une compétence professionnelle exemplaire au service de la population.



Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA)

Le Conseil communal de Saint-Léger a décidé, en sa séance du 13 mars 2013, de mettre en place un Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) et a lancé un appel à candidatures.

Les candidats qui se sont manifestés et qui respectaient les critères prédéfinis dans le cadre de la procédure d'appels à candidature ont été, en séance du Conseil communal du 04 septembre 2013, désignés comme membres du CCCA.

Il s'agit de :

- M. Patrick DEMAZY
- Mme Francine GOBERT
- M. Iwan LAPLANCHE
- Mme Marie PAILLOT
- Mme Betty PONCELET
- Mme Claudine POSTAL
- Mme Rita SACCOMANI
- M. Pierre SCHEYEN
- Mme Sabine SCHOLTUS
- Mme Francine SEVRIN
- M. Christian STAELENS
- et M. Michel MARCHAL, suppléant.

Mme Christiane DAELEMAN, Présidente du CPAS, est membre de droit du CCCA, (sans voix délibérative).

Fonctionnement du CCCA :

Le CCCA élit en son sein, un(e) président(e) et un(e) vice-président(e). Le secrétariat est assuré par un membre du CCCA.

Lors de sa première réunion, en date du 15 octobre 2013, le CCCA a donc procédé à l'élection :

- d'une Présidente : Mme Betty PONCELET
- d'un vice-Président : M. Christian STAELENS
- d'un Secrétaire : M. Patrick DEMAZY

Missions :

Le CCCA a pour mandat de faire connaître, comprendre et prendre en compte les préoccupations, aspirations et droits des aînés résidant sur le territoire de la commune, en vue d'améliorer leur qualité de vie et d'assurer une meilleure harmonie sociale.

Souhaitant remplir au mieux ces missions et travailler au bien-être des personnes âgées de 60 ans et plus, une petite enquête sera proposée.

Concrètement, un questionnaire (anonyme), que vous voudrez bien remplir, vous parviendra ; il sera à remettre à un membre du CCCA qui passera chez vous, ou à faire

>> suite page 5

parvenir à l'administration communale de Saint-Léger, rue du Château, n° 19.

Votre collaboration est importante pour informer le CCCA tant des besoins que des difficultés rencontrées.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser à un membre du CCCA ou à Mme Betty PONCELET, Présidente, au 063/23 91 56.



Écopasseur

Depuis quelques années, plusieurs métiers spécifiques, des conseillers en logement et des conseillers en énergie, ont fait leur apparition dans les communes en vue d'assurer, au niveau local, une bonne mise en œuvre des politiques du logement et des maîtrises énergétiques.

Le Gouvernement wallon a décidé d'aider les communes à engager des écopasseurs, dont les missions chevauchent les thèmes de l'énergie et du logement.

Notre commune, en partenariat avec celle de Musson et de Messancy, bénéficie depuis le début du mois de novembre, de son tout premier écopasseur, fonction occupée par Madame Kinh Trang DOTANSI.

Ses missions :

- Information au citoyen sur les matières emploi et environnement, développement durable, logement, énergie, primes et incitants aux particuliers en matière d'énergie, à la puissance énergétique des bâtiments PEB, salubrité des logements ;
- Réalisation du cadastre et comptabilité énergétique des bâtiments communaux et liste des investissements prioritaires dans ces bâtiments.
- Mission PEB : contrôle du respect des normes PEB des permis d'urbanisme.
- Développement d'un plan local pour l'énergie.
- Tenue d'un inventaire permanent des bâtiments inoccupés appartenant à des personnes de droit public, des terrains à bâtir, des logements inoccupés en vue de favoriser leur prise en gestion ou location, des possibilités de relogement d'urgence.
- Programme communal d'actions en matière de logement : organisation d'une concertation entre les représentants communaux, CPAS et sociétés de logement, suivi du programme bisannuel du logement.
- Mission d'enquêteur communal agréé par la Région en matière de constat de la salubrité des logements, respect des conditions des permis de location, aide au relogement des occupants des logements déclarés inhabitables.
- Diffusion d'information aux propriétaires quant à la mise en gestion ou location de logements inoccupés.

Mme DOTANSI peut être jointe le mardi, de 14h00 à 16h30 et le mercredi, de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 :

- Par téléphone : 0483/249.219 ou 063/58 99 25 ou 063/23 92 94
- Par e-mail : **kinhtrang.dotansi@publilink.be**

Appel à vigilance
Recrudescence des vols de métaux dans les cimetières

Vous courrez un risque de subir des pertes éventuelles en raison de certaines formes de criminalité, par exemple de vol de vases.

Nous prenons toutes les dispositions pour faire face à ces délits (accroissement de la présence policière, contrôles réguliers concernant le respect du devoir d'identification et d'enregistrement lors de la vente de vieux métaux auprès des ferrailleurs, etc.).

Nous vous invitons à prendre également quelques précautions :

- Prenez des photos des objets de valeur sur et autour des tombes. Cela facilite l'identification des objets volés.
- Prenez contact avec la police quand vous remarquez des situations suspectes dans les cimetières.
- Déclarez tout vol à la police.

Les biens en bronze et en cuivre peuvent être marqués à l'aide de l'ADN synthétique. Cette substance provoque un rayonnement et rend le marquage visible sous une lampe UV, ce qui peut faciliter les contrôles policiers.

Une société active depuis 1965

VARODEM et ses clients

Spécialiste de la compression médicale sur mesure depuis 1965, Varodem (VARices-OeDEMes) conçoit, fabrique et vend des produits médicaux compressifs pour pallier aux problèmes du domaine de la phlébologie (jambes lourdes, varices, thrombose, phlébite, ulcères…)

Sa production est exportée à 97% vers les Pays-Bas, les 3% restant sont répartis entre la Belgique, la France et le Grand-duché du Luxembourg. La vente de bas s'élève à environ 6.000 paires par mois, dont la moitié est fabriquée à Saint-Léger.





VARODEM et ses patients

Certaines professions (enseignant, coiffeur, chauffeur de bus, réceptionniste, boulanger…) ou circonstances de la vie (alitement, voyage en avion, station debout prolongée, sport, grossesse, intervention chirurgicale...) augmentent le risque d'apparition ou d'évolution d'une problématique veineuse ou lymphatique.

Mieux vaut prévenir que guérir ! Varodem peut accueillir les patients directement sur site. Les mesures sont alors prises et une solution est proposée. Dans la plupart des cas, le produit est disponible immédiatement et le patient reçoit la facture par la poste.

La gamme comprend : chaussettes, mi-bas, bas, collants, bermudas, boxers, manches et gants. Les produits peuvent être réalisés sur mesure et existent en diverses couleurs.

La prise de rendez-vous se fait via le +32 (0)63 23 96 24. Des informations et conseils sont disponibles sur notre site Internet www.varodem.be.

VARODEM et son personnel

- 51 personnes, dont 48 femmes,
- 24 ouvriers / 27 employés,
- 16 habitants de Saint-Léger.

Politique d'emploi

Varodem enregistre peu de rotation de personnel. La fidélisation grâce aux avantages extra-légaux permet de maintenir un personnel stable. Le personnel profite de formations permanentes en vue de maintenir une polyvalence globale. Ceci permet d'avoir des délais de livraison très courts même en période de congé du personnel et octroie à chacun une plus grande diversité des tâches.

Varodem se soucie de l'équilibre vie privée - vie professionnelle et permet à son personnel des adaptations d'horaire et des réductions du temps de travail (crédit-temps…) pour autant que cela ne perturbe pas le flux de production.

VARODEM et l'extérieur

Responsabilité sociétale

Conscient de son impact sur l'environnement naturel et humain, Varodem :

- Trie ses déchets de production,
- Recherche une filière de recyclage pour les matières composées,
- Limite sa consommation en eau et électricité,
- Utilise des produits lessiviels ayant un impact limité sur la nature,
- Accueille de stagiaires et étudiants,
- Permet des visites informatives pour groupements divers,
- Achète en proximité, dans la mesure du possible,
- Achète ses cartes de vœux à des œuvres de charité.

VARODEM est une entreprise locale au service du patient.



ENVIRONNEMENT



Le beau succès de la « Semaine de l'arbre »

A la Sainte Catherine, tout prend racine. Et ils le savaient tous, ce samedi 23 novembre, les nombreux visiteurs des ateliers communaux de Saint-Léger. « *Dès 9 heures, le public était au rendez-vous.* » Que du bonheur pour les ouvriers communaux Gilles SEYLER et Philippe SIMONET ainsi que pour les agents du DNF Jean CRÉLOT et Jean-Marie LAMBERT. « *Des fidèles de l'opération de la Semaine de l'arbre* » constatent Monique JACOB et Philippe LEMPEREUR, respectivement Échevin de l'environnement et de la forêt.

Dans les ateliers communaux, durant toute la matinée de samedi, ces six personnes n'ont guère eu de répit dans leur distribution de plants. « *Les hautes tiges et les ornementaux ont été fort demandés. Et surtout les fruitiers. Nous sommes tombés à court de cognassiers, de noyers, de châtaigniers, de cassis…* ». Et les enfants aussi avaient choisi leur arbre « *Avec des fleurs qui sentent bon* ».

Plus de deux cents personnes

En fin de matinée, il y avait un fameux trou dans le stock des 2.000 plants fournis pas la Région wallonne. « *Nous*

>> suite page 7

estimons avoir accueilli quelques 200 personnes ». De la commune de Saint-Léger et des communes avoisinantes. Et de bien plus loin encore, certains amateurs d'arbres s'étant déplacés d'Herbeumont.

Bref, dans l'équipe léodégarienne, on est content, très content. Et déjà un rendez-vous est donné, mais aux seuls habitants de la commune. « *La distribution de plants du pommier portant la fameuse « Transparente de Saint-Léger » aura lieu en février prochain* ».

G. VDE



Les actions de l'AIVE - Décembre 2013

Le samedi 14 décembre, «Ce qui va au four ne va pas dans les bulles à verre ! »



Le verre se recycle à l'infini à condition qu'il soit bien trié. Il est récupéré des bulles à verre (vertes pour le verre coloré ou blanches pour le verre transparent) puis broyé pour en faire de petits fragments de verre qui serviront de matière première pour la fabrication d'autres bouteilles, bocaux ou flacons. Des erreurs de tri peuvent engendrer des complications au niveau de la production de nouvelles bouteilles et les fours peuvent être endommagés. Soyez vigilant. Le verre de vaisselle, mais également la céramique, la porcelaine, les plats pour le four, les récipients en terre cuite, l'opaline et le cristal, le verre plat tel que les vitres et miroirs, tous les types d'ampoules et lampes nécessitent un traitement différent des bouteilles, bocaux et flacons en verre, ne les jetons pas dans les bulles.

Pour appuyer ce message, 25.000 maniques en silicone seront distribuées sur les parcs à conteneurs le samedi 14 décembre 2013. Retenez-le : ce qui va au four ne va pas dans les bulles à verre !

Il neige, le camion de collecte va-t-il passer ? Inscrivez-vous au service d'alertes de l'AIVE.

Les conditions climatiques exceptionnelles peuvent empêcher la collecte ou la décaler significativement. Pour en être informé, l'AIVE vous propose un service d'alertes par mail (gratuit) ou par SMS (0,18 /sms). Pour bénéficier de ce service, rien de plus simple. Rendez-vous sur **www.aive.be**, profil « Citoyens », « Alertes collecte » et créez votre profil d'utilisateur en encodant votre adresse (pour ne recevoir que les alertes qui vous concernent) et la manière dont vous souhaitez être informés : mail ou SMS et c'est tout !

Attention : l'AIVE limite son service d'alertes aux Communes pour lesquelles elle gère la collecte des déchets ménagers.

VIE SOCIALE



Des tonnes de bouchons qui ont financé le handbike d'Arnaud !

Ça y est !
J'ai mon handbike...

Un grand merci à tous !
Arnaud

Parce que «Quand on est victime d'un mauvais coup du sort, il y a plus urgent que les loisirs». Et c'est vrai qu'un handbike, c'est très coûteux.

Et parce que «Quand on veut une chose, tout l'univers conspire à nous permettre de réaliser nos rêves.» (Paulo Coelho).

En calculant un peu : « avec 20 tonnes de bouchons en plastique, nous pourrions offrir un handbike à Arnaud». Une sacrée gageure autour de laquelle Chantal RONGVAUX parvient à rallier famille et amis. Alors on s'organise, on bat le rappel des amis, on sollicite les médias, on installe des dépôts. Et très vite, la machine se met en marche. Appel est lancé dans les journaux, sur les ondes, dans les commerces de la commune, dans l'infocommune. Et tout se met en place.

21 tonnes de bouchons !

>> suite page 8



Les bouchons affluent. Mieux : le mouvement s'emballe. *«Chantal & Co se sont trouvés devant plusieurs tonnes à trier, et là, un nouveau cri «à l'aide». Ils étaient 17 lors du premier samedi de tri. Et des samedis, il y en aura beaucoup d'autres».*

Difficile de remercier chaque personne individuellement.

De très nombreuses filières de récoltes ont vu le jour ailleurs qu'à Saint-Léger et même plus loin que la Lorraine Belge, pour toucher le Grand-Duché, voire la Région bruxelloise. Et cela alors qu'arrivaient des dons en espèce d'associations, de clubs et d'anonymes et que des animations, des spectacles étaient organisés.

MERCI à vous tous, habitants de la commune de Saint-Léger, qui avez participé à ce bel élan de générosité ! MERCI !

Arnaud a son handbike. **MERCI !**

Le pari de Chantal est réussi.

... Et ce n'est pas terminé. Voici ce que cette dernière nous a fait savoir :

« Le projet des «bouchons pour un handbike» est fini, c'est du moins ce que je croyais jusqu'à ce matin !

J'ai reçu un appel de la station de radio Bel RTL m'annonçant que notre projet avait été retenu dans le «concours» organisé en collaboration avec la fondation Roi Baudouin pour mettre une personne à l'honneur (ici c'est pour Arnaud).

En septembre, Bel RTL demandait des actions faites dans un quartier, un village... pour aider une ou des personnes (garde d'enfant, aide aux personnes âgées, aménagement d'un local...) et j'avais détaillé «l'action bouchons» en décrivant l'ardeur de tous pour ce projet.

J'ai reçu un premier appel le 23 octobre m'annonçant que nous étions retenus.

Mais aujourd'hui j'ai eu la confirmation qu'un prix allait être octroyé à Arnaud : les» bouchons» sont dans les 20 projets récompensés.

Un deuxième prix pourrait être possible.

À bientôt
Chantal CHAMPAGNE-RONGVAUX »

En effet, la semaine du 02 au 06 décembre, ces 20 projets auront été racontés sur les antennes de Bel RTL. Et chaque jour de la semaine du 02 au 09 décembre, le public aura été appelé à voter pour le projet qui lui semble le plus méritant.

Au moment de l'impression de cette nouvelle, les résultats ne sont évidemment pas connus...

CAMPAGNE ACTION DAMIEN DES 24, 25 ET 26 JANVIER 2014

JOYEUX ANNIVERSAIRE

Cinquante ans ! Un cap ! L'occasion de faire la fête, de fêter dignement l'événement. Pourtant, on peut avoir 50 ans et préférer ne pas marquer le coup. Ou, en tout cas, ne pas changer ses habitudes pour rester au service de gens qui en ont besoin… et pouvoir leur souhaiter de fêter encore de nombreux anniversaires, vraiment joyeux.

Longue et digne vie

Action Damien fêtera ses 50 ans en 2014, mais elle ne va pas faire la fête. Pour son demi-siècle, elle ne demande qu'une chose : pouvoir soigner un maximum de malades de la lèpre et de la tuberculose, pendant au moins 50 ans encore. Pouvoir sauver la vie des malades de la tuberculose et leur souhaiter de nombreux bons anniversaires ; pouvoir soigner les malades de la lèpre pour leur éviter les mutilations et leur souhaiter ainsi des anniversaires vraiment joyeux. Voilà le cadeau qu'Action Damien souhaite recevoir de la population belge en cette année particulière.

300.000 gâteaux

En 2012, les équipes médicales soutenues par Action Damien ont dépisté et soigné 316.406 malades de la lèpre, de la tuberculose et de la leishmaniose. Plus de 300.000 personnes ont pu retrouver la santé et un avenir. Plus de 300.000 personnes, du bébé au vieillard, ont fêté leur anniversaire, grâce à Action Damien et à tous ceux qui l'aident en Belgique et dans ses projets outre-mer.

40 euros pour sauver une vie

Mais la maladie ne s'arrête pas pour une fête. Chaque année, la tuberculose fait 8 à 10 millions de malades dans le monde, et 1,5 à 2 millions de morts (un toutes les 15 à 20 secondes !). Chaque année, la lèpre fait plus de 230.000 nouveaux malades répertoriés, qui risquent les mutilations et l'exclusion s'ils ne sont pas soignés à temps.

C'est pourquoi, plus que jamais en cette année d'anniversaire, Action Damien partira en campagne les 24, 25 et 26 janvier 2014. Elle demandera à la population belge de vendre ou d'acheter ses marqueurs (6 euros la pochette de quatre) ou de faire un don (déductible fiscalement à partir de 40 euros) sur le compte 000-0000075-75 (BE05 0000 0000 7575).

En janvier 2014, Action Damien demandera à la population belge de l'aider en lui donnant les 40 euros qui suffisent à soigner un malade. De lui faire le plus beau cadeau d'anniversaire qu'elle puisse souhaiter : lui permettre de soigner le plus de malades possible.

Action Damien, bvd Léopold II, 263, 1081 Bruxelles.

www.actiondamien.be

IBAN: BE05 0000 0000 7575 - BIC: BPOTBEB1

L'indifférence tue, Action Damien soigne.

REJOIGNEZ-NOUS POUR BÂTIR UN MONDE MEILLEUR

Envie de sortir du ronron quotidien, de prendre des vacances différentes ? Rejoignez-nous pour un mois !

Si vous partez avec les Chantiers Damien, au Bangladesh, en Inde, au Congo ou en Amérique latine,

- vous apportez un peu de mieux-être à des personnes atteintes de la lèpre et de la tuberculose, des maladies liées à la pauvreté ;

>> suite page 9

- vous donnez un peu de votre temps et de votre énergie et vous impliquez dans un projet d'équipe bien concret ;
- vous découvrez une région, un pays, sa culture, et surtout ceux qui y vivent ;
- vous revenez transformé, avec un autre regard sur la vie.

Le chantier ? Participer à la construction ou à la rénovation sur place d'un dispensaire, d'un centre de santé, d'un village pour patients lépreux. Ce travail ne demande pas de compétence en maçonnerie.



Intéressé ?

Les Chantiers Damien vous donnent l'occasion de concrétiser ce projet.

En pratique, le séjour sur place dure quatre semaines (parfois trois), dont l'essentiel est consacré au travail de chantier, en collaboration avec des ouvriers locaux, et accessoirement à la découverte du pays. Les départs s'étalent entre juin et août (et probablement aussi en octobre).

Pour vous faire une idée dès maintenant, visitez le site d'Action Damien : **www.actiondamien.be**

Pour en savoir plus, rejoignez-nous à la réunion d'information, prévue le samedi 18 janvier 2014 à Louvain-la-Neuve.

Inscrivez-vous à cette réunion en contactant une des personnes suivantes :

- Roseline Van Dyck
 Rue Constantin Meunier 8, 1348 Louvain-la-Neuve
 tél. 0479 31 28 48
 roseline.vandyck@uclouvain.be
- Anny Priest
 Avenue Guillaume Van Leeuw 41, 1140 Bruxelles
 tél. 02 245 79 08 ou 0473 57 06 26
 priestanny@yahoo.fr
- Jean-Paul Straus
 Avenue de la Charte d'Otton 2, 5030 Gembloux
 tél. 081 61 32 86
 jpstraus50@yahoo.com

Croix-Rouge

CROIX-ROUGE de Belgique

La Maison Croix-Rouge Vire et Ton

➠ **Couvre territorialement cinq communes**, à savoir **Virton, Saint-Léger, Musson, Meix-devant-Virton** et **Rouvroy**, soit environ **25.000 âmes**.

Son siège administratif se trouve actuellement au **n° 55 de la Rue de Mageroux**, juste derrière la MRS Saint-Antoine à **Saint-Mard**.

Constituée en ASBL, La Croix-Rouge de Belgique s'est vue conférer le statut d'**Auxiliaire des Pouvoirs publics** par une loi de 1892.

C'est pourquoi elle a, face aux citoyens de votre entité, des droits reconnus, mais aussi des obligations à assumer qui sont basées sur les **sept grands principes** édictés par son **fondateur Henri Dunant** :

HUMANITÉ – IMPARTIALITÉ – NEUTRALISTE – INDÉPENDANCE – VOLONTARIAT – UNITÉ – UNIVERSALISTE

➠ **Vous propose les services suivants :**

- Transports par **Véhicules Sanitaires Légers** (La Balade),
- Le service de **Prêt en Matériel sanitaire**,
- L'accès libre à sa **Vestiboutique** dont les vêtements sont d'excellente facture,
- La Fourniture et la livraison à prix modique de **Mobilier** et de **Vaisselle**,
- Le recours au service **« Hestia »** (Accompagnement et soutien relationnel à domicile),
- Son réseau d'**enseignement** : Formation des jeunes sur le terrain ou dans les écoles aux gestes qui sauvent (BEPS, Secourisme et même AMU),
- Sa **Section « Jeunesse »** qui accueille chaque mercredi après-midi des jeunes de 10 à 16 ans et partage avec eux des activités internes ou intergénérationnelles axées sur les principes fondamentaux de la Croix-Rouge,
- Le **Service « Secours »** qui assure une couverture préventive lors de manifestations festives, culturelles ou sportives,
- Une **épicerie sociale** dont l'ouverture est programmée pour fin 2014,
- Bien d'autres activités encore qui sont développées dans les hôpitaux et homes afin d'humaniser le séjour de nos personnes âgées ou souffrantes **(Accueil – Bibliothèque – Boutique – Aide aux repas)**.

➠ **Adresse un appel urgent**

- À tous les **donneurs de sang** potentiels dont le nombre est cruellement en déficit et qui permettent pourtant de sauver bien des vies chaque année.
- À tous celles et ceux d'entre vous qui auraient des **disponibilités** et consentiraient à les offrir **bénévolement** dans le cadre d'une ou l'autre activité de **notre Maison Croix-Rouge** qui, elle aussi, **a besoin de sang neuf**.

Pour tous renseignements, adressez-vous au Secrétariat :

Téléphone : **063 / 57 14 11**
Mail : **croixrougevirton@epnet.be**
Site Internet : **www.croix-rouge-virton.be**
Page Facebook : **Croix-Rouge Virton**

Commémoration de l'Armistice

Écoles communales de Châtillon et Meix-le-Tige

Au terme d'un projet éducatif centré sur la guerre 14-18 et concocté par leur instituteurs, les élèves des écoles communales de Châtillon et de Meix-le-Tige ont rendu hommage aux combattants des 2 guerres mondiales. Point d'orgue de la cérémonie, les enfants ont entonné en chœur la Brabançonne, apprise pour l'occasion.



O Belgique, ô mère chérie,
A toi nos cœurs, à toi nos bras,
A toi notre sang, ô Patrie !
Nous le jurons tous, tu vivras !
Tu vivras toujours grande et belle
Et ton invincible unité
Aura pour devise immortelle :
Le Roi, la Loi, la Liberté !
Le Roi, la Loi, la Liberté !
Le Roi, la Loi, la Liberté !







École communale de Saint-Léger

Après avoir travaillé sur le thème de la guerre en classe, les élèves de l'école communale de Saint-Léger se sont rendus au monument aux morts afin de rendre hommage aux hommes morts durant la 1ère guerre mondiale. Les élèves de 5e et 6e primaires ont lu des poésies écrites en classe et inspirées de Jacques Viesvil. Ainsi, ils ont participé activement à cette commémoration .



La dernière guerre

Un homme est mort
qui haïssait la guerre.
Des millions d'hommes avec lui
d'hier à aujourd'hui.

Un homme est mort
des millions de fois
pour ses frères.
C'est toujours la même mort
d'hier à aujourd'hui.



Un homme est mort
qui ne pensait qu'à vivre.
C'est le poids de sa mort
que je porte jusqu'ici
d'hier à aujourd'hui.

Un homme est mort
qui haïssait la guerre.
Des millions de fois cette mort
ne nous a rien appris
d'hier à aujourd'hui.

Alors pourquoi encore la guerre
d'hier à aujourd'hui
si chaque guerre est la dernière ?

Jacques Viesvil

























Goûter des Aînés





















VIE CULTURELLE



Un court métrage tourné à Saint-Léger



Arts vivants ASBL s'apprête à tourner lors de la 3e semaine de juin 2014, son premier court métrage, intitulé CROSS LOVE, dans la commune de Saint-Léger.

Arts vivants est une ASBL créée par Cecilia GUICHART, originaire de Saint-Léger, qui produit des spectacles à thèmes sociaux. La dernière création « PLACEMENT FINAL », une pièce de théâtre, mettait en scène la rencontre d'une assistante sociale et d'une mère de famille, accusée de maltraiter son fils Jimmy, âgé de 4 ans. Les représentations ont été suivies d'un débat avec les professionnels du secteur traitant de la violence faite aux enfants.

CROSS LOVE est le premier court métrage produit par arts vivants. Cecilia a choisi la commune de Saint-Léger pour la beauté des décors naturels dont elle recèle et pour l'envie de travailler dans le village de son enfance.

L'équipe d'arts vivants est à la recherche de figurants et de décors intérieurs pour les besoins du tournage. Par ailleurs, elle souhaite faire appel au public pour des besoins en logistiques. L'équipe a donc besoin de vous afin de réaliser le meilleur court métrage.

Nous sommes à la recherche :

- Des décors intérieurs et extérieurs suivants : cuisine, plusieurs salles à manger, chambre à coucher, plusieurs devants de porte ;
- Figurants pour les besoins de trois scènes : hommes, femmes et enfants (tous les âges) ;
- Jeune garçon de ± 16 ans pour une scène ;
- Cuisinier(ère)s pour les repas de midi et du soir ;
- Une vingtaine de lits de camp afin de pouvoir loger l'équipe au hall sportif ;
- Un ventilateur de plafond (lustre ventilo).

Si vous êtes intéressés, contactez-nous au
+352.621.47.41.71
ou par email à l'adresse suivante :
artsvivants1522@gmail.com.

VIE SPORTIVE

À vélo, des Alpes au mur de Grammont au nom de la solidarité

Ils l'ont fait !

« Chers sponsors, chers amis,

Ça y est, nous avons réalisé notre double défi : nous avons bravé le climat exécrable et sommes arrivés dimanche soir en haut du Mur de Grammont après ***1.200 km et 20.000 m de dénivelé****.*
Ce ne fut pas facile, mais, à chaque moment de doute, nous nous sommes motivés en nous rappelant les raisons de ce défi : ***l'aide aux populations en difficulté dans le monde****.*

Avant cela, et grâce notamment à vos dons et votre sponsoring, nous avions collecté 13.259,20€€€ soit + de 3.300 € par coureur, au profit de Médecins sans Frontières. Une belle réussite !

Nous voudrions revenir sur votre soutien.

*Même si notre aventure n'avait pas une couverture médiatique importante, nous nous sommes efforcés - et ce de manière naturelle - à adopter une attitude très positive tout au long du tour et ainsi, à honorer les sponsors qui figuraient sur notre maillot. À ce titre, l'équipe TAMALOO composée de personnel de MSF n'a pas hésité à nous qualifier d'****équipe la plus sympathique du tour****. Un beau compliment assurément ! »*







Vous pouvez suivre le périple en détail sur
detail.aspx-articleid=dmf20130915_040
ou http://www.tourforlife.be/Le_Tour

Un stage exceptionnel d'Aikido à Saint Léger les 16 et 17 novembre 2013.



L'Aikido Ten Shin Kan a reçu en invité M. Antonio BARBAS, 5e Dan, venant de BLOIS et professeur à l'ERA (école régionale d'Aikido) pour animer un stage au Heiwa dojo de Saint-Léger.
Le stage a débuté en ouverture par le groupe des enfants qui étaient en bon nombre. Enfants provenant des clubs Français de Terville dirigé par M. Pascale BRUN et d'Hettange Grande dirigé par M. Paul MAROTTA et des différentes sections de notre dojo de Saint Léger, Saint Mard et Thonne la long dirigé par Marc LAHAYE.
La partie consacrée aux enfants a débuté à 13h et s'est terminée à 14h30, suivie de la photo souvenir et d'une collation.
La seconde partie, réservée aux adolescents et adultes s'est déroulée le samedi après-midi de 15h à 18 h, et le dimanche matin de 10 à 12 heures.
Nous y avons pour certains découverts, pour d'autres redécouverts des exercices de préparation plus spécifiques à l'aïkido, le tout dans la bonne humeur et la joie de pratiquer tous ensemble.
Des techniques et des déplacements de bases, détaillés, démontrés et exécutés par le maître de stage.
Mouvements que nous avons, chacun à notre tour tenté de reproduire avec plus ou moins de brio.
L'aïkido est une école de perfectionnement de soi, cherchant d'abord à former des personnes équilibrées avec un sens du devoir et des responsabilités dans le respect des autres, tout en s'affirmant.
Le stage s'est terminé par la photo souvenir et le verre de l'amitié.

A noter, nos prochains stages,
P.MAROTTA à Saint-Mard le 25/01/2014
Nébi VURAL à Saint léger les 26 et 27/04/2014.
Plus d'informations sur notre site internet
http://aikido.tenshinkan.com



VIE TOURISTIQUE



Rassemblement des Saint-Léger de France et d'ailleurs en 2015.

Venus des quatre coins de la France, de la Suisse, de la Belgique, quelque 400 à 500 citoyens « *SAINT-LEGER* » investiront, le week-end de la Pentecôte en 2015, soit du 23 au 25 mai 2015, notre « Saint-Léger ».



C'est en effet chez nous que se déroulera le rassemblement des Saint-Léger de France et d'ailleurs.

Pour la petite histoire :
Tout commence en 1993. Là, dans une commune nommée « Saint-Léger-sous-Cholet », un instituteur a l'idée originale de travailler sur l'origine du nom de « Saint-Léger ».
Avec l'aide de ses élèves et du minitel, il relève, à l'époque, l'existence de 54 « Saint-Léger ».
Il imagine donc une animation pédagogique entre les différentes écoles. Le lien social se crée, l'alchimie fonctionne, l'association naît.
L'Association a pour but de promouvoir les échanges et les rencontres entre les communes ayant pour nom d'origine « *SAINT-LEGER*».

Notre commune fait partie de cette association qui compte 73 « Saint-Léger » principalement en France, mais aussi deux en Belgique et un en Suisse.
Le premier rassemblement des « Saint-Léger » a eu lieu en 1996 et notre Commune y a participé.

Une Assemblée générale (A.G) est organisée chaque année dans un Saint-Léger.
Une année sur deux, cette A.G. est intégrée dans **un rassemblement**.

En général, l'A.G. regroupe 150 à 200 personnes tandis qu'**un rassemblement** attire 500 à 600 cents personnes.

En mai 2004, l'Assemblée générale s'est déroulée chez nous et nous avions accueilli 150-180 personnes.



Notre Commune a souhaité accueillir le rassemblement de 2015.
Pour ce faire, une ASBL « Les Amis de Léo de Saint-Léger-en-Gaume » a été constituée.

Ces rassemblements se font toujours dans la convivialité et la bonne humeur et de nombreux liens d'amitié se nouent entre les participants et les habitants des villages qui les accueillent.
Le Gaumais a la réputation d'être accueillant et nous ne voudrions pas que notre « Saint-Léger-en-Gaume » déroge à cette agréable coutume.

>> suite page 15

Si vous aimez le contact, si vous avez une ou plusieurs chambres libres à ces dates, si vous pouvez préparer un petit déjeuner convivial, l'ASBL vous invite à prendre contact avec :

- M. Jean-Claude JACOB, rue de France, 42 à Saint-Léger - tél. 063/23 94 57
 e-mail : **jeanclaude.jacob@skynet.be**
- Mme Betty PONCELET, rue de la Bruyère, 1 à Saint-Léger - tél. 063/23 91 56
 e-mail : **betty.poncelet@skynet.be**.

Afin de nous aider à bien réussir ce week-end, nous aurons besoin de toutes les bonnes volontés. Nous aimerions donc constituer une première liste de bénévoles.

L'ASBL vous demande de contacter :

- Mme FRANCOIS-LEFEVRE Muriel - Rue de France, 46 à Saint Leger
 tél. : 063/239451 - **muriellefevre_9@hotmail.com**
- Mme GLOUDEN-GOBERT Francine – Rue du 5 Septembre, 16 à Saint Leger
 Tél : 063/239056 - **frgobert@voo.be**

Journées du Patrimoine

Cette année, le thème retenu pour la 25e édition des Journées du Patrimoine des 7 et 8 septembre étant celui du patrimoine « extra » ordinaire, le Cercle de Recherche et d'Histoire a proposé une découverte originale du site classé de Wachet.

C'est ainsi qu'avec l'aide des Archives de l'État pour le prêt de documents anciens, le S.I. et l'administration communale, Pierre et Carole Dominicy se sont chargés de la conception des panneaux explicatifs tandis que notre intarissable Châtillonais, Léon Hisette, a guidé de nombreux visiteurs venus parfois de fort loin.

Le dimanche après-midi, les promeneurs se sont vus offrir, en toute convivialité, un breuvage et du fromage issus d'une abbaye bien connue…

Les écoles n'ont pas été en reste puisque le lendemain, les élèves des 3e, 4e, 5e et 6e primaires des écoles communales de Châtillon et de Saint-Léger s'intéressaient à leur tour à la richesse de notre patrimoine et de notre histoire lors d'une visite organisée par Pierre Dominicy.











Wachet, un ermitage, une chapelle, un chemin de croix

➟ L'ermitage

De 1559 à 1783, l'ermitage semble avoir toujours été occupé.

Par la suite, il n'y a plus que des gardes-chapelle qui occupent le logis, l'annexe et le jardin, puis différentes familles du village. En 1944, la commune transforme le logement en sacristie. L'annexe est détruite et le jardin boisé. Une plaque apposée au fond de la chapelle rappelle le nom des onze ermites connus.

➟ La chapelle Notre-Dame du Refuge

Construite en 1678, la chapelle est entretenue jusqu'en 1783, année de la suppression des ermitages ordonnée par un décret de l'empereur Joseph II.

À la Révolution française, elle est mise en vente, mais finit par tomber en ruines.

Heureusement, en 1838, le curé Fostie, le bourgmestre Lamouche ainsi que Mesdames Gérardi et Renaud décident de la restaurer.

➟ Le chemin de croix

En 1842, le couple Gérardi fait construire à ses frais le premier chemin de croix en bois.

Au début du 20e siècle, les familles Depienne et Deveaux, tailleurs de pierre du village, sculptent les monuments actuels.

Le classement

Par arrêté ministériel, «*Les façades et toitures de l'Ermitage et*

>> suite page 16

de la chapelle de Notre-Dame de Wachet ainsi que l'ensemble formé par l'Ermitage, la chapelle, les 14 stations du chemin de croix et une bande de terrains boisés entourant les édifices» est classé comme monument et site au patrimoine de Wallonie. (Réf. 85034-CLT-0002-01)

Avis important

Si vous souhaitez vous débarrasser de papiers « sans valeur » à vos yeux (factures, faire-part, journaux, brochures…), de photos « sans intérêt », de vieux livres, d'objets « encombrants », d'outils, des « souvenirs de guerre », pensez à votre Cercle d'histoire. Nous pouvons vous aider ! Vous nous aiderez ainsi à sauvegarder des parcelles de la mémoire de notre commune et de sa région. MERCI.

À s'offrir ou se faire offrir sous le sapin

Les écoles à Châtillon, Meix-le-Tige et Saint-Léger, de la fin du 18e à la première moitié du 20e siècle, par Julien Rongvaux – PROMO FIN D'ANNÉE : ~~19 €~~ = 12, 50 €

Inventaire des archives de la commune de Meix-le-Tige, par les Archives de l'État = 4 €

Inventaire des archives de la commune de Châtillon, par les Archives de l'État = 6 €

Histoire de Meix-le-Tige, par l'abbé Jamin = 5 €

Histoire de Châtillon, par l'abbé Jamin = 5 €

Pour toute info : contacter P. Dominicy au 063/23.90.69.

PETITE ENFANCE, JEUNESSE ET ENSEIGNEMENT

Accueil Assistance

« Accueil Assistance » et ma commune : un partenariat utile à l'approche de l'hiver !

À l'entrée de l'hiver, les maladies infantiles saisonnières refont leur apparition. En tant que parent, vous pouvez vous retrouver dépourvu face à une situation qui vient perturber votre vie familiale et professionnelle. C'est la raison pour laquelle votre commune vous propose une solution de choc : une association efficace avec un service de garde d'enfants malades à domicile : « Accueil Assistance ».

« Accueil Assistance », c'est un service professionnel qui propose différents métiers dont la garde d'enfants malades à leur domicile et la veille d'enfants en milieu hospitalier. Votre commune est partenaire ! Grâce à ce partenariat, elle vous fait bénéficier d'une réduction financière lorsque vous faites appel au service. Les assistantes n'ont hélas pas le pouvoir de faire disparaître d'un coup de baguette magique la maladie de votre enfant, mais elles vous garantissent une présence réconfortante, chaleureuse et responsable auprès de lui, et ce pendant toute votre absence.

La collaboration entre votre commune et « Accueil Assistance » vous facilite l'accès à ce service de proximité et de qualité. Vous partez travailler l'esprit tranquille et votre enfant se trouve entre de très bonnes mains. Merci ma commune !

Rien de plus facile pour faire appel au service : composez le **063/24.24.40** et vous recevrez toutes les informations que vous souhaitez obtenir. Vous pouvez aussi visiter le site de notre service : **www.accueil-assistance.be**

« Accueil Assistance Répit» : service de prise en charge de l'enfant porteur de handicaps à domicile et hors domicile

Pour qui ? Pour les enfants de 0 à 12 ans porteurs d'un handicap

Mais aussi : Pour leurs parents et les autres membres de la famille ou de l'entourage

Pourquoi ?

- Parce que votre enfant demande beaucoup d'attention
- Parce que vous pouvez avoir besoin de souffler, de retrouver du temps pour vous-même, pour votre couple, pour vos autres enfants.
- Parce que, comme les autres parents, vous avez besoin de temps pour les tâches ménagères, administratives, de pratiquer un sport ou un art, de rencontrer des gens, ou tout simplement d'un repos qui libère votre esprit quelques heures.
- Parce que c'est bon de savoir, hors de tout sentiment de culpabilité, qu'une personne connue et en qui vous pouvez avoir confiance prend le relais pour alléger votre quotidien et veiller au bien-être de votre enfant.

Les tarifs horaires

Comme votre commune est partenaire, vous ne payez pas le forfait frais de déplacement !

Revenus nets cumulés du ménage en euros	Tarif horaire en euros
De 0 à 1.000	1
De 1.000 à 1.500	1,50
De 1.500 à 2.000	2
De 2.000 à 2.500	2,5
De 2.500 à 3.000	2,80
De 3.000 à 3.500	3
De 3.500 à 4.000	3,20
À partir de 4.000	3,40
Forfait frais de déplacement	5

Nous contacter :

« Accueil Assistance » - Promemploi ASBL
rue des Déportés, 140 - 6700 Arlon
Tél. : 063/24 24 40 - Fax : 063/ 24 25 29
accueil.assistance@promemploi.be
www.accueil-assistance.be

Avec le soutien de : Wallonie, AWIPH, Province de Luxembourg – Affaires sociales & hospitalières

Animations intergénérationnelles



Prochaine animation intergénérationnelle

ANIMATION INTERGENERATIONNELLE



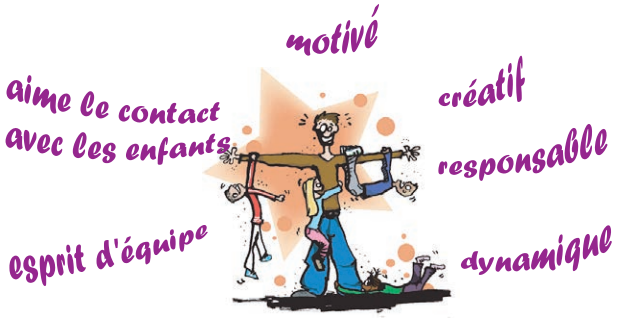
Mercredi 15 janvier de 14h à 16h
à l'accueil extrascolaire de l'école de Meix-le-Tige
Des ateliers divers pour réunir petits et grands dans la bonne humeur
Animation gratuite et ouverte à tous !



Recrutement

JOB ETUDIANT ETE 2014

Recrutement d'un coordinateur et d'animateurs de plaine



Tu auras au moins 16 ans courant juillet 2014, tu es intéressé pour poser ta candidature, fais-le savoir à Auxane JACOB
063/58.99.26 - 0496/53.82.88
auxane.jacob@promemploi.be
Tu recevras ainsi le formulaire de candidature dès sa sortie.

Plaine de la Toussaint 2013

La plaine de la Toussaint

20 petites mains ont participé aux activités concoctées par leurs 3 animatrices.



Toutes les photos sont
sur le site de l'Accueil Temps Libre

https://sites.google.com/site/atlsaintleger

Plaine de Carnaval 2014



RENSEIGNEMENTS
Coordinatrice ATL : Auxane JACOB 0496/53.82.88
auxane.jacob@promemploi.be
Échevine Petite Enfance : Pascale BOSQUEE 0496/39.72.87
pascale.bosquee@publilink.be

Halloween

Pour la deuxième année consécutive, l'association de parents de l'école communale de Saint-Léger avait convié tous les petits monstres et sorcières du village afin de leur faire passer une «horrible» soirée d'Halloween ! C'est ainsi que 5 groupes se sont élancés dans une folle promenade agrémentée de rencontres inattendues, sans oublier bien entendu



une récolte fructueuse de friandises que les habitants leur ont généreusement offertes. Tout ce petit monde s'est ensuite retrouvé pour se réchauffer, reprendre des forces et partager un moment convivial pendant lequel les enfants n'étaient pas au bout de leur surprise...





NOS JOIES, NOS PEINES



Naissances

31.08.2013 : BOUVY Alexia, fille de Régis et de Delphine SIRE
08.09.2013 : CHAPLIER Lola, fille de Simon et de HARTMAN Nathalie
07.09.2013 : TRAVERSA Lalie, fille de Sébastien et de FIORELLO RIINA Anne-Marie
10.09.2013 : EL AMRANI RETTALI Reen, fille de El Amrani Rafii Moulay Rachid et de Rettali Salwa
12.09.2013 : VAN ROMPU Enola, fille de Sébastien et d'ANTOINE Noéllie
18.10.2013 : DELPIERRE Léa, fille de François et de VERKAEREN Céline
02.11.2013 : CRELOT Léna, fille de Simon et de PECHON Amélie
25.10.2013 : LEMPEREUR Léonce, fils de Philippe et de PONCELET Stéphanie

Mariages

21.09.2013 : SIMONET Frédéric et GEORGES Sabrina
28.09.2013 : LEONARD Benoit et OTHE Isabelle
05.10.2013 : LAHURE Stéfan et GULIN-MADARNAS Mélanie
12.10.2013 : EPPE Jean-Marie et GOOSSE Angélique
26.10.2013 : LEBRUN Michel et HILBERT Murielle
09.11.2013 : RONGVAUX Christophe et MARTINAUX Stéphanie

Décès

01.09.2013 : COOS Jeanne, veuve de LEONARD Marcel
11.09.2013 : BUTRAK André, époux d'ERPELDING Yvette
24.09.2013 : DERLET Camille, époux de BILOCQ Martine
01.10.2013 : LEJEUNE Yves, veuf de CLAUSSE Claudine
05.11.2013 : GODISCAL Richard, époux de STIERNON Huguette

CHRONIQUE LEODEGARIENNE



Décembre 2013

08/12/2013
Repas choucroute organisé par la Fanfare Communale de Saint-Léger
Rens. : Michel RONGVAUX 063/23.91.82 - 0494/596 409

20/12/2013
Marché de Noël– Cercle St Louis – à partir de 16h30
Vente de réalisations des enfants – Bar – Petite restauration – Invitation à tous
Org. : École libre de Saint-Léger

Janvier 2014

18/01/2014
Concert de Nouvel AN
À 20h00 à l'église de Saint-Léger
1ère partie : chorale « A travers champs » du Val d'Attert.
2e partie : Harmonie Cæcilia d'Izel dirigée par M. Freddy SCHMITZ.
Verre de l'amitié offert au Cercle Saint-Louis après le concert.
PAF : 8 euros - Préventes disponibles au 0495/69 66 59 ou au 063/23 91 34.
Org. Harmonie Ste Cécile de Saint-Léger.